

AVIS

Objet: Administration communale de Mersch - Déversement des eaux souterraines retenues dans le cours d'eau «Alzette» à Mersch.

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté d'autorisation de Monsieur le Ministre de l'Environnement du 12 janvier 2026, réf EAU-AUT-25-1091, concernant le déversement des eaux souterraines retenues dans le cours d'eau «Alzette» à Mersch est déposé au service technique communal (bâtiment annexe à la maison communale) à l'inspection des intéressés pendant la période du 23 janvier 2026 au 4 mars 2026 inclus.

Mersch, le 21 janvier 2026

le secrétaire,

le bourgmestre,



The image shows two handwritten signatures in blue ink. One signature is on the left, and the other is on the right, both written over a circular official seal. The seal is blue and white with a heraldic design. It features a shield with horizontal stripes and a cross. Above the shield, it says "Administration Communale" and below it says "MERSCH". There are small stars at the bottom of the seal.

Certificat de Publication